



## Instruction de base au pistolet (IBP) du 16 avril 2010

### Résumé du cours:

Ce cours est conçu pour préparer les professionnels armés et les adultes responsables propriétaires d'armes, à manipuler, à entretenir et à engager leurs armes dans un contexte d'autodéfense en appliquant strictement les règles de sécurité.

**A. Lieu:** Place de tir "Les Raclerets" à Chancy.

**B. Instructeur:** Daniel Wenker (+41 78 870 24 36) e-mail: [daniel.wenker@sgtt.ch](mailto:daniel.wenker@sgtt.ch)

**C. Horaire:** 08h30-12h00 13h00-17h30

**D. Repas :** 12h00-13h00 sur place ou Restaurant de Chancy, à la charge des participants

**E. Tenue:** Vêtements pas dommageables, casquette, chaussures solides.

**F. Munitions:** 200 coups pour l'arme de poing. Les munitions ne sont comprises dans le prix du cours, mais vous pouvez commander auprès de la SGTT vos munitions 9mm para au prix de 30.- CHF les 100 coups.

### F. Équipements par participants:

- Pistolet semi-automatique entretenu et en état de fonctionnement
- Deux magasins par arme
- Holster et porte-magasins pour un port en civil
- Ceinture adaptée pouvant supporter l'ensemble de l'équipement
- Tampons auriculaires
- Lunettes de protection
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Eau potable avec gourde ou Thermos en cas de pluie ou froid
- Matériel d'entretien de l'arme
- Carnet de note et crayon

### G. Transport des armes

- Les armes doivent être transportées selon la législation suisse en vigueur
  - **Arme déchargée**
  - **Magasins vides**
  - **Munitions séparées de l'arme**
  - **Arme transportée dans un sac ou une mallette**

**Nous vous demandons d'être en possession d'une pièce d'identité valide ainsi que de vos permis d'achat d'armes et/ou permis de port d'armes.**